



Terre d'Adeles

EARL Haute Cerre

CONTRAT D'ENGAGEMENT AMAP porc - Année 2022

L'EARL Haute Cerre est une exploitation familiale de soixante-dix hectares en agriculture biologique. La ferme est située dans un territoire très vallonné, valorisé par l'élevage, sur la commune de Sauviac dans le Bazadais en Gironde, à 60 km de Bordeaux. **Gérard et Myriam CARRAZ** sont maintenant associés avec leur fils **Olivier**. Ils s'occupent de la reproduction, de l'élevage, de la transformation et de la commercialisation. Ils élèvent des porcs de races gasconne, rose et Duroc, nourris aux céréales biologiques ou à l'herbe. Pour de plus amples informations, voir leur site sur <http://elevation-bio-carraz.fr/>
Par la signature du présent contrat, les adhérents de Terre d'Adeles, l'association Terre d'Adeles et Gérard, Myriam et Olivier CARRAZ s'engagent à respecter le lien producteur-consomm'acteurs conformément à l'esprit de la Charte des AMAP. Un minimum de poids commandé par **livraison** est fixé à 100kg.

Le consomm'acteur s'engage à :

- 1) Commander pour chaque livraison au moins un colis de porc bio en 5 kilos au prix de 14,50 €/kg (soit 72,50 € le colis) ou en 10 kg au prix de 13,00 €/kg (soit 130,00 € le colis),

et en option :

- une ou plusieurs tranches de pâté maison au prix de 4,00 € la part de 180g (soit 22 €/kg),
- une ou plusieurs portions de colombo (plat cuisiné) en barquette de 750g pour 3 à 4 personnes à 16,00 € la barquette.

Le contenu du colis est détaillé sur le bon de commande joint.

- 2) Signer **4 chèques à l'ordre de EARL Haute Cerre**.

- 3) Venir chercher personnellement au moment de la livraison ou faire prendre par une autre personne les colis commandés selon le **calendrier 2022** établi ci-après. Une commande oubliée est une commande due.

Calendrier des vendredis de livraison de 18h à 19h

25 mars 2022

17 juin 2022

09 septembre 2022

04 novembre 2022

- 4) Trouver un remplaçant si pour une raison exceptionnelle l'engagement ne pouvait être respecté jusqu'à son terme. Une aide peut être apportée par les coordonnatrice(teur)s bénévoles de Terre d'Adeles.

- 5) Aider si nécessaire à la livraison ou à la signature des contrats selon la demande.

L'association Terre d'Adeles facilite le lien producteur-consomm'acteurs. Elle s'engage à :

- 1) Désigner un ou plusieurs référents chargés d'organiser les livraisons. Coordinatrice(teur)s AMAP Porc :

Zineb Seuve, courriel : zineb.seuve@terredadeles.org et **Patrice Provost**, courriel : patrice.provost@terredadeles.org

- 2) Mettre à disposition un lieu de livraison.

- 3) Assurer le paiement des commandes.

- 4) Tenir ses adhérents informés des propositions de Gérard, Myriam et Olivier CARRAZ après accord du CA.

- 5) Promouvoir les productions de Gérard, Myriam et Olivier CARRAZ et effectuer des actions de sensibilisation sur les AMAP auprès du grand public.

Les producteurs Gérard, Myriam et Olivier CARRAZ s'engagent à :

- 1) Préparer les colis de viande de porc certifié en agriculture biologique de leur ferme, d'un poids de 5kg ou d'un poids de 10kg, les pâtés maison et les portions de colombo comme précisé dans la commande.
- 2) Prévenir TDA au cas où un problème surviendrait concernant l'élevage ou la production. Une décision commune serait alors prise par l'ensemble des consomm'acteurs et les producteurs.
- 3) Informer les consomm'acteurs sur la vie de l'exploitation dans la plus grande transparence, fournir les justificatifs relatifs à la labellisation bio. Accueillir le consomm'acteur à la ferme.
- 4) Les producteurs reconnaissent le rôle de l'association Terre d'Adeles et n'entretiennent de relations commerciales avec ses adhérents que dans le cadre du présent accord.

Terre d'Adeles, ses consomm'acteurs, Gérard, Myriam et Olivier CARRAZ s'engagent à poursuivre conjointement la réflexion de manière à améliorer progressivement le présent contrat, l'objectif final de l'AMAP étant de mobiliser de manière fiable, régulière et pérenne un nombre suffisant de consomm'acteurs pour que les producteurs parviennent à vivre dignement de leur travail. Un bilan du présent accord sera effectué lors de la prochaine Assemblée Générale de Terre d'Adeles. Des modifications pourront alors être proposées pour les livraisons suivantes. Terre d'Adeles, ses consomm'acteurs et Gérard, Myriam et Olivier CARRAZ s'engagent à communiquer en toute franchise et liberté, à partager les idées et initiatives afin d'améliorer le fonctionnement du projet.

Bon de commande joint - Fait à Pessac le

Pour l'EARL Haute Cerre :

Gérard, Myriam et Olivier CARRAZ

Pour Terre d'Adeles :

Zineb Seuve et Patrice Provost

Le Consomm'acteur :

NOM Prénom